Les ceintures et les tabliers de lanières

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Exempt de tout contexte, le fragment de cotte de mailles n° 49 provenant d'*Aventicum* ne peut donc pas être attribué de façon certaine à la période romaine.

1.2.3. Les éléments de cuirasses à écailles (pl. 7-8)

La cuirasse à écailles, originaire du Moyen-Orient, est apparue dès le XVIIe s. av. J.-C.[42] Elle a été longuement utilisée par l'armée romaine, dès le IIIe s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité. Elle était formée d'écailles de bronze, plus rarement de fer, de forme plus ou moins quadrangulaire, percées de trous et reliées entre elles par un fil de bronze, puis cousues sur un support de cuir ou de tissu[43].

Le grand avantage de ce type de cuirasse est que son exécution et sa réparation étaient aisées, les éléments métalliques étant facilement réparables et remplaçables. De plus, le coût était relativement modeste.

Là aussi, il ne semble pas que l'on puisse se fonder sur les écailles elles-mêmes pour obtenir des critères de datation. Ces dernières mesuraient en général 2 cm sur 2,5 cm, parfois moins, et leurs perforations allaient le plus souvent par paires[44]. Il semblerait pourtant que le mode de fixation ait pu évoluer: dès l'époque des Antonins, les écailles, au lieu de n'être reliées qu'horizontalement, pouvaient également être rattachées à leurs voisines supérieure et inférieure[45].

Les écailles n°s 50 à 64 provenant d'*Aventicum* mesurent entre 1,7 et 2,1 cm sur 2,6 à 2,9 cm. La majorité est de forme quadrangulaire avec les angles inférieurs tronqués, et six perforations en tout: deux au sommet et deux de chaque côté. Cinq écailles appartenant au n° 51, ainsi que le n° 56 présentent en plus deux perforations à la base de l'écaille, donc huit en tout; la découverte d'écailles comportant six perforations en compagnie de celles à huit perforations confirme qu'on ne peut s'appuyer sur ce critère pour avancer une datation.

On ne sait pas exactement comment les cuirasses à écailles se fixaient; elles avaient sans doute une ouverture latérale ou frontale qui permettait de les enfiler[46]. L'élément comportant un rivet découvert avec les écailles n° 51 d'*Aventicum* ouvre peut-être des pistes pour identifier le mode de fixation de telles armures.

2. Les ceintures et les tabliers de lanières

Objets	*Eléments*	*NI*	*N° de catalogue*	*Planche*
Ceintures	Boucles	1	65	pl. 9
	Ardillons	1	66	pl. 9
	Boutons de fixation	1	67	pl. 9
	Plaques	3	68-70	pl. 9
Tabliers de lanières	Plaques quadrangulaires	7	71-77	pl. 9
	Boutons circulaires	4	78-81	pl. 9
	Pendeloques	1	82	pl. 9
Total		*18*		

Fig. 9. Les éléments de ceintures et de tabliers de lanières.

Le *cingulum militare*, ou ceinturon, était un élément capital de l'équipement militaire (pour la terminologie générale, cf. fig. 8). Si ses différentes fonctions pratiques n'étaient pas négligeables – il supportait les armes de main du soldat et soulageait les épaules du poids de la cuirasse (cf. *supra*) –, c'est surtout sa valeur symbolique qu'il convient de mettre en lumière: le *cingulum militare* était l'attribut de base du soldat romain, l'insigne par excellence qui permettait de le distinguer du simple civil[47].

Les ceintures ont graduellement évolué au cours du Ier s. ap. J.-C. ; on trouve tout d'abord deux ceintures qui se croisaient sur l'abdomen, supportant respectivement le glaive et le poignard[48]; elles étaient alors décorées de plaques assez minces en tôle de bronze, fixées au cuir par des rivets. Les deux *cingula* ont ensuite été remplacés par une seule ceinture, plus large. Enfin, au IIIe s. ap. J.-C., l'épée était suspendue au *balteus*, ou baudrier, porté en bandoulière.

Il semblerait que les ceintures à plaques décoratives en bronze aient été réservées aux troupes d'infanterie, la cavalerie se contentant d'une simple lanière de cuir[49].

Les boucles qui fermaient les ceintures étaient généralement en bronze, plus rarement en os. La forme typique du Ier s. ap. J.-C. était une boucle en forme de croissant, dont les extrémités se terminaient en volutes, avec un ardillon dit « à trois bras ». Dès le IIe s. ap. J.-C., la forme de la boucle pouvait être très variable, soit en D, en anneau double ou même quadrangulaire. A partir de l'époque flavienne et jusqu'au IIe s. ap. J.-C, on pouvait aussi trouver des boucles à incrustations d'émail.

Au Ier s. ap. J.-C., la ceinture pouvait aussi être fermée au moyen d'un bouton en forme de disque[50]. De tels boutons – sans doute de moindres dimensions – étaient aussi utilisés par paires sur la ceinture afin de supporter le fourreau du poignard.

Quant aux plaques qui garnissaient la ceinture, elles pouvaient être simplement étamées/argentées; au Ier s. ap. J.-C., elles étaient toutefois souvent décorées d'incrustations de nielle. Les plaques au repoussé, figurant la louve et les jumeaux, ont été datées précisément de Tibère à Claude. Un ensemble découvert à Velsen montre que ces plaques ne devaient garnir le plus souvent que la partie antérieure, donc visible, de la ceinture[51].

2.1. Les éléments de ceintures (pl. 9)

La boucle n° 65 provient des déblais du secteur cultuel et funéraire d'*En Chaplix*; cette boucle en forme de D, avec ses extrémités repliées en volutes, est typique de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. ; sa surface était étamée/argentée.

[42] Feugère 1993, p. 88.

[43] Deschler-Erb 1999, p. 38.

[44] Robinson 1975, p. 154.

[45] Bishop/Coulston 1993, p. 117.

[46] Stephenson 1999, p. 37.

[47] Deschler-Erb 1996, p. 84.

[48] Cf. par exemple la reconstitution chez Connolly 1981, p. 232.

[49] Deschler-Erb 1999, p. 45.

[50] Deschler-Erb 1999, p. 42.

[51] Bishop/Coulston 1993, p. 98.

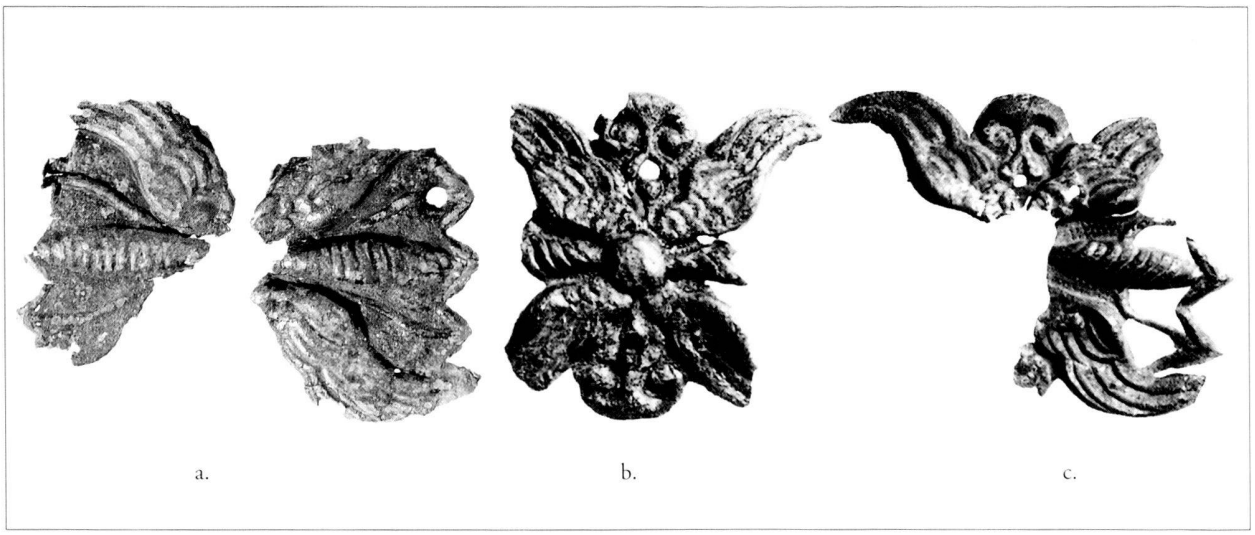

Fig. 10. Trois fragments d'appliques figurant le foudre ailé. Provenances: a. Aventicum, n° 68. *b.c.* Vindonissa. *b et c d'après* Ettlinger/Doppler *1987, p. 15, fig. 11. Echelle 1:1.*

Le n° 66 est un ardillon de ceinture à deux bras latéraux se terminant par des têtes d'animaux stylisées; une décoration de petits points et de lignes incisés est visible sur la face antérieure. La datation est semblable à celle admise pour la boucle n° 65, étant donné que c'est précisément ce type d'ardillon que l'on trouve le plus souvent fixé sur les boucles à volutes.

Le n° 67 est un bouton de fixation qui pouvait soit fermer la ceinture elle-même, remplaçant ainsi la boucle, soit compléter une paire destinée à supporter le fourreau du poignard. Cette seconde hypothèse paraît préférable, étant donné l'aspect peu robuste de l'objet.

La plaque de ceinture n° 68, particulièrement intéressante, figure le foudre de Jupiter bordé de paires d'ailes. Il s'agit d'un objet rare et de grande qualité; seuls trois exemplaires, semblables à celui-ci, sont connus en Suisse, qui proviennent tous de *Vindonissa*[52] (fig. 10). Un pelte est visible de chaque côté. A la place d'un simple disque, on peut aussi trouver au centre du motif la main de Jupiter stylisée. Si ce type d'applique pouvait également garnir un fourreau, comme le montrent un fourreau de Strasbourg-Königshofen ou le magnifique glaive mis au jour à *Vindonissa*, avec son fourreau et une ceinture[53], la perforation circulaire présente sur la plaque d'*Aventicum* prouve cependant son attribution au *cingulum militare*. Ajoutons d'ailleurs qu'une des plaques de ceinture découverte à *Vindonissa* présentait également le foudre ailé. Il semble donc que certains motifs étaient récurrents sur différentes parties de l'équipement.

La plaque n° 69 possède une décoration en *opus interrasile*, typique des IIe et IIIe s. ap. J.-C. ; la céramique provenant de la même couche archéologique, datée entre 150 et 250 ap. J.-C., confirme cette indication chronologique. La plaque n° 70 n'est en revanche pas décorée; elle comporte dans ses angles des rivets qui permettaient sa fixation sur le support en cuir. Ce type de plaque, très simple, était en vogue au début du Ier s. ap. J.-C., comme l'indique également la céramique en relation avec cet objet, datée des 40 premières années de notre ère.

2.2. Les éléments de tabliers de lanières (pl. 9)

Le *cingulum militare* comportait encore un élément majeur: le tablier de lanières (pour la terminologie générale, cf. fig. 8). Porté exclusivement par l'infanterie, on le rencontre déjà très élaboré dès l'époque de Tibère, et il a perduré au moins jusqu'aux Flaviens; il s'est simplifié ensuite, pour disparaître sous Hadrien. Il semble que son origine soit à chercher dans l'extrémité de la ceinture elle-même, qui était découpée en bandes; mais il s'agit le plus souvent de lanières indépendantes fixées à la ceinture. Les lanières de cuir étaient garnies sur leur longueur de boutons à rivet – ou clous décoratifs – et terminées par une petite pendeloque.

On a longtemps cru que le tablier de lanières constituait une protection du bas-ventre, mais les expérimentations modernes ont en fait montré qu'il ne joue aucun rôle défensif; au contraire, ces lanières pendant entre les jambes semblent plutôt être un handicap pour la course. L'explication est peut-être plus sociologique que militaire: son rôle d'indicateur de statut a été mis en avant; le tablier de lanières contribuait à l'impact visuel du soldat, le caractérisant lorsqu'il n'était pas en armes. D'autre part, il ne faut pas minimiser l'effet que devait produire le cliquetis des clous à chaque mouvement des soldats, annonçant le passage d'une armée en marche[54].

[52] Ettlinger/Doppler 1987; Deschler-Erb 1997, p. 20, fig. 8, n° 4; Unz/Deschler-Erb 1997, p. 62, pl. 80, nos 2410-2411.

[53] Deschler-Erb 1997.

[54] Les différents corps de troupes avançaient dans un ordre bien établi, les légionnaires étant de plus chargés de tout un matériel, cf. par exemple les descriptions de Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* V, 47-49 et de Végèce, *Epitoma rei militaris* II, 25.

L'étude menée par M. C. Bishop en 1992 a permis de mettre en évidence la variété de ces tabliers[55].

Les témoignages figurés présentent en effet des tabliers composés d'une seule à neuf lanières, avec une prépondérance des groupes de 4, 6 et 8 lanières. Celles-ci sont donc soit formées par l'extrémité de la ceinture elle-même, soit fixées séparément sur la partie antérieure de la ceinture. Chaque lanière est garnie de clous décoratifs, ou boutons à rivet, au maximum 21 pièces par lanière, mais le plus souvent 5, 7 à 10 ou 16. Ils sont généralement circulaires et plats; leur diamètre varie entre 1,4 et 1,8 cm. Certains sont incrustés de nielle, décoration typique de l'équipement militaire du Ier s. ap. J.-C. ; d'autres peuvent présenter un décor en relief figurant un buste, souvent lié à la dynastie flavienne. Ces boutons à rivet représentent la trouvaille métallique la plus fréquente sur les sites militaires romains du nord-ouest de l'empire.

Outre ces boutons circulaires, certaines classes d'appliques quadrangulaires retrouvées sur des sites militaires du début de l'empire peuvent appartenir au tablier; elles mesurent entre 0,9 cm x 1 cm et 1,4 cm x 1,6 cm. Ces appliques portent souvent la même décoration que les plaques de ceinture (par exemple le nielle), si bien que l'on peut parfois les confondre; mais les appliques les plus petites et les plus étroites appartiendront toutefois plutôt au tablier[56].

Les lanières se terminent par une pendeloque, le plus souvent en forme de goutte, mais également en forme de lunule ou de feuille de vigne.

Il semblerait que le tablier de lanières ait eu tendance à se raccourcir avec le temps avant de disparaître complètement, mais on ne peut l'affirmer; peut-être s'agit-il simplement de critères artistiques liés aux représentations figurées, ou encore de simples différences régionales.

Les nos 71 à 77[57] sont des plaques quadrangulaires qui décoraient les lanières du tablier; on ne peut toutefois pas jurer qu'elles n'appartenaient pas à des courroies de harnais, mais leurs petites dimensions et le soin apporté à la décoration de certaines (surface étamée/argentée des nos 75 et 77) parlent plutôt en faveur d'une décoration de tablier de lanières. Leur datation, confirmée de manière générale par la céramique de l'ensemble dont elles proviennent, se situe au Ier s., voire au plus tard au tout début du IIe s. ap. J.-C.

Il convient de mettre en évidence les boutons à rivet circulaires (ou cabochons) estampés nos 78 à 80, car il s'agit d'objets rares et de qualité[58]. Ceux-ci garnissaient également le tablier de lanières, et semblent tous présenter une datation homogène: on les trouve dans la 2e moitié du Ier s. ap. J.-C., avec une nette prépondérance à l'époque flavienne. La distribution générale de ces cabochons se situe sur le *limes* septentrional de l'empire; ils ne sont connus ni d'Afrique ni du Proche-Orient[59].

M. Feugère pense que les cabochons pourraient être produits dans l'atelier de Besançon, seul lieu de fabrication attesté pour l'instant pour ce type d'objets. Leur abondance ne permet pas de les interpréter comme des *dona militaria*, mais il pourrait s'agir de simples cadeaux, distribués aux soldats par les empereurs.

Le no 80 a des dimensions exceptionellement grandes (presque 3,5 cm de diamètre), alors que la majorité de ces cabochons accuse un diamètre variant entre 1,8 et 2,2 cm.

Le bouton à pointe no 81 présente un motif végétal incisé, sans doute à l'origine décoré de nielle; il ornait également une lanière de tablier.

Le no 82 est une pendeloque en forme de lunule, ou croissant, aux extrémités bouletées. Il n'est pas impossible qu'elle ait appartenu à un élément de harnachement, mais étant donné ses faibles dimensions, une attribution au tablier de lanières est beaucoup plus probable.

Excepté la plaque no 69, tous les éléments de ceintures et de tabliers de lanières sont à situer au Ier s. ou au début du IIe s. ap. J.-C.

3. Médaillon en verre *(dona militaria)* (cat. no 83, fig. 11, pl. 23, no 5)

Un seul objet appartient au groupe des décorations militaires (*dona militaria*). Il s'agit du médaillon en verre bleu cobalt no 83, mis au jour en 1895, qui était à l'origine la partie centrale d'une phalère[60]. De tels *dona militaria* étaient des récompenses distribuées aux soldats qui les portaient sur le torse au moyen d'une armature de courroies, comme le montrent les représentations sur des stèles funé-

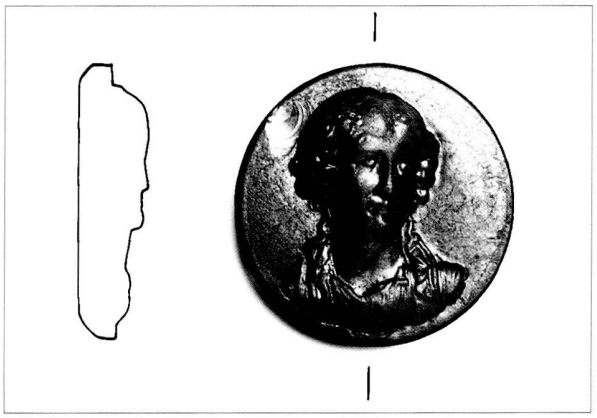

Fig. 11. Médaillon en verre bleu figurant le portrait d'Agrippine Majeure. Photo MRA. Dessin M. Gerber. Cf. pl. 23, no 5. Echelle 1:1.

[55] Bishop 1993.

[56] Deschler-Erb 1999, p. 46.

[57] Le no 72 a été découvert sous le sol de la *cella* du *fanum* augustéen d'*En Chaplix*, cf. Castella/Flutsch 1990, p. 4.

[58] Eckhard Deschler-Erb nous a précisé qu'il n'en existait, en Suisse, qu'un exemplaire à *Vindonissa*, cinq à Augst et un à Bâle.

[59] Ulbert 1971 ; Feugère 1985 ; Künzl 1998.

[60] L'appellation « phalère » se rapporte à deux types d'objets distincts. Elle désigne d'une part certaines décorations militaires, comme notre no 83, d'autre part des phalères appartenant au harnachement des chevaux, cf. *infra*, chapitre 4.